

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



2011 : B4

NOTE DE SERVICE

Destinataires : Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaire-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires

Expéditeurs : Raymond Théberge, SMA
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation
des Autochtones et de la recherche

Grant Clarke, SMA
Division de l'apprentissage et du curriculum

David Fulford, DGA et SMA
Division de la gestion et des services ministériels

Mary Jean Gallagher, SMA
Division du rendement des élèves

Gabriel F. Sékaly, SMA
Division des opérations et des finances de l'éducation
élémentaire et secondaire

Barry Pervin, SMA
Division de l'enseignement et du développement du
leadership

Jim Grieve, SMA
Division de l'apprentissage des jeunes enfants

Date : Le 31 mars 2011

Objet : **Financement pour 2011-2012 en plus des Subventions
pour les besoins des élèves**

Encore une fois cette année, le ministère de l'Éducation a le plaisir d'annoncer les allocations de financement prévues pour l'année 2011-2012 en dehors des Subventions pour les besoins des élèves (SBE). Soulignons que l'annonce de ces allocations se fait au même moment que la diffusion de la note de service SBE, c'est-à-dire plus de cinq mois avant le début de l'année scolaire 2011-2012. La présente note de service rend compte des initiatives financées par l'intermédiaire des paiements de transferts des Programmes éducatifs – Autres et du programme Langues officielles dans l'enseignement (LOE).

Afin de vous aider à planifier votre budget pour l'année 2011-2012, nous pouvons dès à présent confirmer que, en plus du financement fourni dans le cadre des SBE, le Ministère allouera 136,5 millions de dollars aux conseils et administrations scolaires afin de soutenir les initiatives prioritaires en matière d'éducation. De cette somme :

- 80,6 millions sont alloués par conseil scolaire dans la présente note; et
- 55,9 millions sont alloués par programme, et l'allocation par conseil sera déterminée plus tard cette année.

Nous préparons actuellement une note de service distincte à l'intention des conseils scolaires, dans laquelle seront indiquées les allocations destinées au Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants.

Initiative (M\$)	Budget réparti entre les conseils	Budget à répartir entre les conseils	Budget total
Stratégie d'apprentissage professionnel en différenciation pédagogique de la 7 ^e à la 12 ^e année	0.9	0.0	1.0
Stratégie d'apprentissage professionnel en mathématiques et en littératie	5.5	0.4	5.9
Éducation des Autochtones : Supplément pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits	1.4	2.9	4.3
Formation et soutien en matière d'autisme	3.0		3.0
Accroître la capacité		6.7	6.7
Utilisation communautaire des installations scolaires – Coordonnateurs de liaison	6.4		6.4
Utilisation communautaire des installations scolaires – Écoles prioritaires	5.8	1.7	7.5
Approvisionnement, conservation et gestion en matière d'énergie		1.5	1.5
Équité et éducation inclusive – Participaton des parents		0.9	0.9
Accent sur les jeunes	6.0		6.0
Soutien à l'éducation en langue française	0.4	1.0	1.4
École saines – Formation du personnel enseignant		0.7	0.7
Projet d'investissement dans les fonds de bibliothèque – personnel (écoles élémentaires)	10.0		10.0
Centres de réseautage professionnel GIARE		2.8	2.8
PICO – Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario et soutien aux écoles au milieu des niveaux de rendement		14.5	14.5
PICO – Réseautage régional des écoles au milieu des niveaux de rendement	1.8		1.8
Langues officielles dans l'enseignement – FLM et FLS	15.2		15.2
Stratégie ontarienne en matière de leadership		4.0	4.0
Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles	9.8	0.7	10.6
Sécurité dans les écoles – Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves	3.0		3.0
Sécurité dans les écoles – Formation		1.2	1.2
Sécurité dans les écoles – Participation des élèves		2.0	2.0
Entraide écoles – Réseautage	10.0		10.0
La voix des élèves – Exprime-toi		1.2	1.2
Réussite des élèves – Équipes responsables de la réussite des élèves et équipes interpaliers	1.4		1.4
Enseignantes et enseignants responsables de l'étude des travaux d'élèves		9.5	9.5
Programmes d'été pour les enseignantes et les enseignants		1.0	1.0
Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant (PALPE)		2.0	2.0
Tutorat en salle de classe		1.2	1.2
Total global	80.6	55.9	136.5

Note : du fait que les chiffres ont été arrondis, il se peut que l'addition ne corresponde pas exactement au total global indiqué.

SECTION 1 – ALLOCATIONS PAR CONSEIL SCOLAIRE [consulter l'annexe A pour plus de détails]

Stratégie d'apprentissage professionnel en différenciation pédagogique de la 7^e à la 12^e année (1,0 M\$)

Tous les conseils scolaires anglophones continueront de recevoir du financement pour la mise en œuvre de la différenciation pédagogique (DP) dans les salles de classe, puisque le Ministère renforce la Stratégie d'apprentissage professionnel en matière de DP de la 7^e à la 12^e année. Le financement sera utilisé pour appuyer des projets d'apprentissage professionnel en milieu scolaire en utilisant un cycle de perfectionnement professionnel. Tous les conseils doivent soumettre un plan de perfectionnement professionnel en matière de DP décrivant le rôle du conseil, les publics visés ainsi que les formats et thèmes de perfectionnement des enseignantes et enseignants en ce qui a trait à la DP.

Ce financement sera accordé aux conseils sur la base des effectifs, à raison de 1,37 \$ par élève (tel qu'établi en fonction du nombre d'élèves au secondaire indiqué dans les prévisions budgétaires révisées).

7-12 Stratégie d'apprentissage professionnel en mathématiques et en littératie (5,9 M\$)

Tous les conseils continueront de recevoir des fonds pour appuyer le développement du leadership en matière de changement systémique, en vue d'identifier et de favoriser le perfectionnement des futurs leaders en enseignement des mathématiques et de la littératie (de la 7^e à la 12^e année). Les fonds seront également utilisés pour :

- soutenir la conception pédagogique;
- enrichir la connaissance du contenu chez les enseignantes et enseignants;
- continuer à accroître les capacités pédagogiques et de leadership;
- utiliser le cycle d'apprentissage professionnel afin de mettre l'accent sur l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques et de la littératie.

Nous continuerons de faire ce qui suit :

- inclure l'apprentissage professionnel par des approches fondées sur les faits
- aligner l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques et de la littératie sur l'intérêt actuel de la province pour la précision et la personnalisation;
- miser sur le questionnement efficace pour planifier l'enseignement, l'évaluation et la différenciation;

- tirer parti de la croissance et des résultats antérieurs dans le cadre de structures de mentorat et d'équipes d'enseignantes et d'enseignants, y compris le cycle d'apprentissage professionnel.

Un montant de 5,5 millions \$ a été alloué à la stratégie d'apprentissage professionnel en mathématiques et en littératie (réussite des élèves) pour tous les conseils scolaires anglophones. Pour les conseils scolaires anglophones, l'allocation de base est de 30 000 \$ plus 5,36 \$ par élève (le tout tel qu'établi en fonction du nombre d'élèves du secondaire indiqué dans les prévisions budgétaires révisées pour 2010-11).

Éducation des Autochtones – Supplément pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits (4,3 M\$ partiellement répartis par conseil dans la présente note)

Le budget alloué par le Ministère hors des SBE en matière d'éducation des Autochtones comprend 1,4 million de dollars pour des projets en cours pendant l'année scolaire 2010-2011 et 2,9 millions de dollars pour des projets qui seront réalisés pendant l'année scolaire 2011-2012 pour assurer un soutien continu à la mise en œuvre du cadre. Le budget cible les éléments suivants :

- soutien continu aux conseils pour le développement de politiques relatives à l'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves;
- formation professionnelle en contexte d'éducation des Autochtones;
- projets en milieu scolaire centrés sur le mentorat, la transition vers le marché du travail, l'engagement communautaire, les colloques régionaux et les ressources pour les enseignantes et enseignants.

Les projets devront faire l'objet d'une proposition. Les conseils scolaires recevront d'autres renseignements de la part du Bureau de l'éducation des Autochtones d'ici fin juin 2011 concernant la marche à suivre pour soumettre une proposition.

Formation et soutien en matière d'autisme (3,0 M\$)

Ce financement vise à appuyer la création de modules de formation pratique conçus à partir des méthodes pédagogiques basées sur l'analyse comportementale appliquée. Il sera ainsi possible d'accroître la capacité des enseignantes et enseignants ainsi que des autres éducatrices et éducateurs appelés à travailler avec des élèves qui ont des troubles du spectre autistique (TSA) à appliquer de telles méthodes en classe.

Utilisation communautaire des installations scolaires – Coordination de la liaison (6,4 M\$)

Le financement de ce programme se poursuit en 2011-2012 pour ce qui est du volet Coordination de la liaison, qui aide à assurer l'efficacité de l'utilisation communautaire des installations scolaires, appuie les écoles en tant que carrefours communautaires à

l'échelle locale et explore des options pour le partage d'installations scolaires sous-utilisées.

Utilisation communautaire des installations scolaires – Écoles prioritaires (7,5 M\$)

Le programme Utilisation communautaire des installations scolaires comprend un financement du volet Écoles prioritaires, qui fournit l'accès gratuit aux installations scolaires, en dehors des heures de classe, aux organismes sans but lucratif. Les écoles sélectionnées sont situées dans les communautés où les besoins sont importants.

Accent sur les jeunes (6 M\$)

Le financement de ce programme se poursuit en 2011-2012 afin d'appuyer le partenariat entre conseils scolaires désignés et organismes communautaires locaux, de façon à fournir un programme d'activités pendant l'été et des possibilités d'emploi pour les élèves des milieux urbains où les besoins sont particulièrement importants.

Soutien à l'éducation en langue française (1,4 M\$ partiellement répartis dans la présente note)

Les conseils scolaires recevront du financement pour diverses initiatives de soutien de langue française afin d'appuyer les efforts pour répondre aux besoins des élèves de langue française. À titre d'exemple, citons la littératie chez les garçons, la différenciation pédagogique, la majeure haute spécialisation, les mesures d'intégration pour les nouveaux arrivants, les activités culturelles et les projets d'éducation environnementale.

Projet d'investissement dans les fonds de bibliothèque - personnel (écoles élémentaires) (10 M\$)

Un financement sera accordé pour une quatrième année consécutive pour du personnel de bibliothèque (enseignante-bibliothécaire ou enseignant-bibliothécaire et/ou bibliotechnicienne ou bibliotechnicien) dans les écoles élémentaires. Les allocations versées aux conseils scolaires ont été établies en 2011-2012 sur la base du nombre d'écoles, tel que l'ont rapporté les conseils dans les prévisions budgétaires révisées de 2010-2011.

Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario – Réseautage régional des écoles au milieu des niveaux de rendement (1,8 M\$)

Chaque conseil scolaire reçoit du financement qui servira à soutenir les travaux d'une équipe d'amélioration formée d'enseignantes et enseignants, de directrices et directeurs d'écoles et d'agents et agents de supervision. Cette équipe participera à des séances de réseautage régional et soutiendra la mise en œuvre de pratiques efficaces en matière de direction, d'enseignement et d'apprentissage dans des écoles primaires dont

le rendement est de niveau inférieur ou moyen. Un montant de 25 000 \$ par conseil est alloué en vertu de la présente note de service.

Langues officielles dans l'enseignement – LOE — FLM et FLS (15,2 M\$)

En 2011-2012, le financement prévu dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario relative à l'éducation de la langue de la minorité et l'apprentissage de la langue seconde sera versé aux conseils scolaires de langue française et de langue anglaise afin de contribuer au développement et à l'enrichissement des programmes et services liés aux cinq éléments suivants :

- Participation des élèves;
- Rendement des élèves;
- Offre des programmes :
- Milieux scolaires enrichis;
- Appui au personnel éducatif et de recherche.

À titre d'exemple d'initiatives financées dans le volet « français langue minoritaire », mentionnons :

- Les services de garde pour enfants d'âge préscolaire dans les écoles de langue française;
- L'animation culturelle et le développement communautaire;
- La technologie pédagogique;
- SOS Devoirs.

Les initiatives suivantes sont propres aux activités relatives au français langue seconde (FSL) :

- Le financement de tous les conseils scolaires anglophones sert à soutenir les trois secteurs prioritaires suivants : le perfectionnement en français langue seconde des enseignantes et des enseignants, les occasions d'apprendre le français pour les élèves, et les occasions d'apprentissage professionnel s'offrant aux enseignantes et enseignants en ce qui a trait à l'utilisation du Cadre européen commun de référence (CECR) pour les langues en tant que ressource pour l'apprentissage du FSL;
- Du financement supplémentaire destiné à certains conseils scolaires permettra de soutenir plusieurs projets provinciaux visant à accroître l'apprentissage du FSL.

Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles (10,6 M\$)

Le financement de ce programme se poursuit en 2011-2012 afin d'appuyer les Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles établis au sein de conseils scolaires désignés. Ces centres, situés dans les écoles, desservent les localités où les besoins sont les plus importants. Ils permettent aux parents et fournisseurs de soins ainsi qu'aux enfants (de la naissance à six ans) de participer ensemble à un éventail d'activités qui sont axées sur le jeu et mettent l'accent sur le

développement optimal de l'enfant et sur l'acquisition des habiletés essentielles en matière d'alphabétisme et de numéратie. Les centres mobilisent les parents et les donneurs de soins pour qu'ils participent à l'apprentissage de leur enfant, et ce, en les familiarisant avec le système scolaire et en les amenant à s'y sentir plus à l'aise.

Sécurité dans les écoles – Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves (3 M\$)

L'Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves appuie le regroupement de conseils scolaires et d'organismes communautaires et de santé en vue de créer et de renforcer les liens de partenariat permettant d'établir des formes de soutien en dehors du milieu scolaire dans le but d'encourager un comportement positif de la part des élèves, et de participer aux interventions préliminaires ou continues. Cette initiative relève de la Stratégie pour la sécurité dans les écoles de l'Ontario et elle s'aligne sur la mise en œuvre du Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes et de la Stratégie décennale de santé mentale et de lutte contre les dépendances de l'Ontario. En 2011-12, le ministère des Affaires municipales et du Logement (MAML) collaborera à un projet visant à étendre cette initiative pour inclure des partenaires municipaux offrant des services à une échelle universelle, par exemple : parcs et zones de loisirs et santé publique, afin d'aider à accroître les initiatives de prévention.

Entraide écoles – Réseautage (10 M\$)

Chaque conseil scolaire reçoit du financement qui servira à soutenir l'apprentissage professionnel dans les écoles et au sein des carrefours et réseaux où des groupes d'enseignantes et enseignants du primaire examinent les travaux des élèves, planifient les approches pédagogiques et surveillent la progression des élèves. Le financement est alloué en vertu de la présente note de service sur la base du nombre d'élèves inscrits.

Équipes responsables de la réussite des élèves et équipes interpaliers (1,4 M\$)

Tous les conseils anglophones continueront de recevoir du financement pour appuyer les équipes responsables de la réussite des élèves et les équipes interpaliers. Les fonds serviront à :

- soutenir le processus de transition pour les élèves;
- identifier, surveiller et assurer le suivi de tous les élèves (de la 7^e à la 12^e année);
- mettre l'accent sur les initiatives visant à favoriser la réussite des élèves au moyen du cycle d'apprentissage professionnel et de la différenciation pédagogique, afin de répondre aux besoins des élèves en matière d'apprentissage.

Les commentaires et suggestions faits par les leaders et les enseignantes et enseignants de la province au sujet de la réussite des élèves continueront à permettre

de définir les activités de perfectionnement professionnel, de même que les ressources et structures d'appui qui seront offertes en 2011-2012. Tous les conseils doivent soumettre des données de suivi (9^e et 10^e années) et des données relatives aux élèves de 11^e, 12^e et 12^e+ années dans les délais prévus.

Le financement sera accordé aux conseils de langue anglaise pour les 7^e à 12^e années seulement. Il s'élève à 1,62 dollar par élève (sur la base du nombre d'élèves du secondaire indiqué dans les prévisions budgétaires révisées de 2010-2011) auquel s'ajoute une allocation de base de 5 000 dollars par conseil.

SECTION 2 – ALLOCATIONS PAR PROGRAMME

Un budget de 55,9 millions de dollars est réparti entre les programmes, tel qu'indiqué ci-après; les allocations accordées par conseil scolaire seront confirmées plus tard cette année.

Accroître la capacité (6,7 M\$)

Ce financement sera alloué au printemps dans le but premier de soutenir deux initiatives :

Le projet d'Enquête collaborative sur les premières années permettra de :

- faire des rapprochements entre les décisions relatives aux programmes de la maternelle à la 2^e année et d'explorer le contexte commun à ces premières années de formation;
- de fournir de l'aide aux enseignantes et enseignants ainsi qu'aux conseils scolaires pour « enquêter » sur leurs pratiques d'enseignement et d'apprentissage de façon à ce que d'autres puissent apprendre de leur expérience grâce à un processus de partage structuré.

L'Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M) de la maternelle à la 6^e année, qui vise à soutenir des initiatives de cogestion et de coenseignement dans les écoles, permettra de faire ce qui suit :

- définir les mathématiques comme un secteur d'enseignement dans lequel il faut élever la barre et combler les lacunes en matière de rendement des élèves;
- mettre en œuvre des stratégies de renforcement des capacités latérales qui ont pour effet de créer des communautés d'apprentissage viables composées de participantes et de participants qui jouent divers rôles au sein du conseil scolaire;
- améliorer le leadership pédagogique des directrices et directeurs d'école en matière de mathématiques en les faisant participer aux activités du réseau ECA-M.

Équité et éducation inclusive – Participation des parents (0,9 M\$)

Du financement est attribué afin de soutenir sept réseaux de mise en œuvre de l'équité et de l'éducation inclusive (six réseaux anglophones régionaux et un réseau francophone provincial) dirigés par des conseils scolaires. Au total, un montant de 875 000 \$ sera versé aux réseaux afin de leur permettre de soutenir la mise en application efficace de la stratégie de l'Ontario en matière d'équité et d'éducation inclusive ainsi que la politique de participation des parents, et de partager des pratiques prometteuses avec les écoles et conseils de la province.

Approvisionnement, conservation et gestion en matière d'énergie (1,5 M\$)

Ce financement aidera les conseils scolaires à respecter les exigences relatives à l'approvisionnement en énergie, l'économie d'énergie et la gestion de l'énergie.

Écoles saines – Formation du personnel enseignant (0,7 M\$)

Les conseils scolaires recevront un financement pour la formation des enseignantes et enseignants des écoles élémentaires relativement à la Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles. Cette formation a pour but de renforcer le message de cette politique pour que les élèves puissent acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour adopter de saines habitudes alimentaires.

Centre de réseautage professionnel GIARE (2,8 M\$)

Aucun financement direct ne sera accordé aux conseils scolaires en 2011-12 pour la création de capacités GIARE au niveau local. Les centres de réseautage professionnel GIARE continueront de fournir un soutien aux projets de création de capacités à l'échelle locale qui sont réalisés par des conseils scolaires. Le financement futur de la capacité locale GIARE sera évalué.

PICO – Soutien aux écoles au milieu des niveaux de rendement (14,5 M\$)

Le financement sera attribué plus tard ce printemps et l'automne prochain sur la base du niveau de rendement des élèves afin de soutenir l'apprentissage professionnel dans les écoles primaires dont le rendement est de niveau inférieur ou moyen, et ce, en mettant l'accent sur l'amélioration de ce rendement en ce qui concerne notamment la littératie et la numératie.

Stratégie ontarienne en matière de leadership (4 M\$)

La Stratégie ontarienne en matière de leadership, lancée en 2008, est conçue pour encourager un leadership de qualité supérieure dans les écoles et conseils scolaires de la province. En 2011-2012, les conseils recevront une seule allocation de financement dans le but de faire progresser l'établissement d'une stratégie de développement du

leadership. Celle-ci permettra de créer des initiatives en matière de planification de la relève et de l'émergence de talents, y compris le mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés et l'évaluation du rendement des directrices, directeurs, vice-directrices et vice-directeurs d'écoles. La stratégie de développement du leadership du conseil viendra appuyer directement les objectifs de l'école et les projets d'amélioration en ce qui concerne le rendement des élèves et la planification stratégique du conseil.

Sécurité dans les écoles – Formation (1,2 M\$)

En 2011-12, les conseils scolaires recevront une allocation unique pour donner de la formation aux directrices et directeurs et vice-directrices et vice-directeurs d'écoles ainsi qu'au personnel concerné des services policiers de leur région, en ce qui a trait au contenu de la version révisée du modèle provincial de protocole entre les services policiers locaux et les conseils scolaires. Les conseils scolaires doivent voir à adopter un protocole local d'ici septembre 2011.

Sécurité dans les écoles – Participation des élèves (2 M\$)

En 2011-12, les conseils scolaires recevront une allocation unique pour créer des capacités dans les écoles afin d'amener les élèves du primaire et du secondaire à participer à un éventail d'activités visant à accroître la sécurité dans ces mêmes écoles.

Engagement des élèves — Exprime-toi (1,2 M\$)

La stratégie « La voix des élèves » est conçue pour renforcer l'engagement des élèves dont le succès n'est pas garanti. Elle vient en aide à ces élèves pour qu'ils découvrent les façons dont ils apprennent et déterminent ce qui pourrait les aider à s'engager dans leur communauté d'apprentissage.

Tous les conseils scolaires sont invités à encourager les élèves de la 7^e à la 12^e année et, en particulier, les élèves qui n'ont pas de succès dans leurs études, en faisant une demande pour :

- des fonds qui permettront de réaliser des projets Exprime-toi;
- devenir membre du Conseil consultatif ministériel des élèves (CCME);
- participer au forum régional des élèves.

Une allocation de 1,15 million de dollars sera fournie pour financer les projets de langue française ou anglaise qui seront approuvés en 2011-2012.

Enseignantes et enseignants responsables de l'étude des travaux d'élèves (9,5 M\$)

Du financement sera attribué ce printemps et l'automne prochain sur la base du niveau de rendement des élèves du primaire afin de soutenir la réalisation (par les professeurs)

d'une enquête collaborative sur les besoins en apprentissage des élèves et sur les stratégies précises en évaluation et en pédagogie qui permettent de combler les écarts en matière d'apprentissage et d'améliorer le rendement des élèves.

Programmes d'été pour les enseignantes et enseignants (1 M\$)

Du financement sera attribué aux conseils scolaires de district sur la base d'un engagement des conseils visant à soutenir les occasions de réaliser des projets d'apprentissage de littératie et de numératie qui s'offrent aux enseignantes et enseignants en juillet et en août.

Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant (2,0 M\$)

Ce programme met à contribution, sur une base volontaire, des enseignantes et enseignants expérimentés qui partagent leurs expériences d'apprentissage en fonction des priorités du Ministère, du conseil scolaire ou de l'école. Le programme accroît les occasions pour les enseignantes et enseignants expérimentés d'étendre leurs connaissances et aptitudes en matière de leadership, et de partager des pratiques exemplaires avec d'autres. À ce jour, environ 300 projets auxquels plus de 1 500 enseignantes et enseignants ont participé et ont été approuvés pour financement.

Programme de tutorat en salle de classe (1,2 M\$)

Grâce à ce financement, les conseils peuvent engager et former des étudiantes et étudiants postsecondaires pour qu'ils offrent du tutorat à des élèves de l'élémentaire. Les tutrices et tuteurs appuient le travail des enseignantes et enseignants en salle de classe, en travaillant avec les élèves pour les amener à renforcer leurs aptitudes et leur connaissance des concepts. Le financement est accordé en fonction des demandes effectuées par les conseils; il sera déterminé de façon définitive plus tard cette année.

Si vous avez besoin d'information supplémentaire relativement à ces initiatives, veuillez communiquer avec vos personnes ressources habituelles au ministère ou avec le bureau de la sous-ministre adjointe ou du sous-ministre adjoint ayant la responsabilité du programme en question.

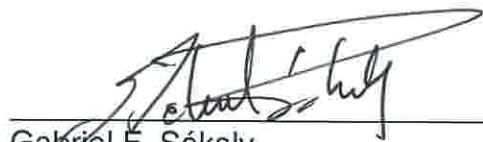
En travaillant en partenariat, nous avons fait de grands progrès en matière d'amélioration de la performance des élèves, d'augmentation des taux d'obtention de diplôme et de réduction du nombre d'élèves par classe. Le financement de l'année 2011-2012 continuera d'appuyer les initiatives qui permettent d'améliorer le rendement des élèves. Nous sommes convaincus qu'avec l'aide de chacune et chacun d'entre vous nous pouvons offrir une éducation de qualité supérieure à nos élèves et les amener à atteindre leur plein potentiel.



David Fulford
Sous-ministre adjoint et
directeur général de l'administration



Mary Jean Gallagher
Sous-ministre adjointe



Gabriel F. Sékaly
Sous-ministre adjoint



Barry Pervin
Sous-ministre adjoint



Raymond Théberge
Sous-ministre adjoint



Grant Clarke
Sous-ministre adjoint



Jim Grieve
Sous-ministre adjoint

c. c. : Surintendantes et surintendants des opérations et des finances
Kevin Costante, sous-ministre de l'Éducation